

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE**Nom commercial****Lithofin Vlekstop PLUS****Fabricant / fournisseur**

EUROSIL bvba

Heirbaan 50, B-2640 Mortsel

Téléphone +32 (0)3/366.39.09, Fax +32 (0)3/366.39.11

Service des renseignements

Technical Dep.

Téléphone +32 (0)3/366.39.09

Renseignements en cas d'urgence

Antigif Centrum

Téléphone 070 245 245

Conditions d'utilisation recommandées

Imprégnation

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**Caractérisation chimique**

Imprégnation dans solvants organiques

Composants dangereux

Numéro CAS	Numéro CE	Désignation	[% en poids]	Classification
-	-	reaktives Polymer	< 10	Xi; R36; R41
000123-86-4	204-658-1	acétate de n-butyle	< 15	R10; R66; R67
064742-82-1	265-185-4	naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré	> 25	Carc.Cat.2 R45; Xn R65

Remarques complémentaires

Benzène < 0,1 %

3. IDENTIFICATION DES DANGERS**Phrases R**

10	Inflammable.
36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

4. PREMIERS SECOURS**Remarques générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais.

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.

En cas d'ingestion accidentelle, boire beaucoup d'eau et demander l'avis d'un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Tout moyen d'extinction approprié

mousse

produits extincteurs en poudre

dioxyde de carbone

sable

Tout moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

jet d'eau

Tout risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Les précautions individuelles

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Les méthodes de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel).

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions lors de la manipulation

Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés.

Utiliser un appareillage résistant aux solvants.

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec leurs valeurs limites relatives aux postes de travail à contrôler

Numéro CAS	Désignation	Type	[mg/m ³]	[ml/m ³]	Remarque
000123-86-4	naphtha (pétrole), arom. 1-25 %	MAK	500	100	31, TRGS 901-72
	acétate de n-butyle	MAK	480	100	37

Protection respiratoire

protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit
en cas de brève exposition, utiliser un appareil filtrant avec filtre A

Protection des mains

gants résistant aux produits chimiques

Protection des yeux

lunettes de protection

Mesures générales de protection

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Mesures d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat liquide	Couleur incolore, limpide	Odeur aromatique
------------------------	-------------------------------------	----------------------------

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température à	Méthode	Remarque
pH à la livraison	non applicable			
début d'ébullition	> 130 °C			
Point d'éclair	> 21 °C			
Limite inférieure d'explosibilité	ca. 0,6 Vol-%			
Limite supérieure d'explosibilité	ca. 8 Vol-%			
Densité	ca. 0,8 g/cm3			
Solubilité dans l'eau				pratiquement insoluble
Viscosité 1 (durée d'écoulement)	< 30 s		ISO 2431/3 mm	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Conditions à éviter**

Pas de réaction dangereuse connue.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Hautement toxique/Irritation / sensibilisation**

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL 50 aiguë par ingestion	non déterminé			
DL 50 aiguë par contact avec la peau	non déterminé			
CL 50 aiguë par inhalation	non déterminé			

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Informations relatives à l'élimination (persistance et dégradation)**

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
Degrégrabilité physico-chimique	non déterminé			
Biodégrérabilité	non déterminé			

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Code déchets	Nom du déchet
07 01 04*	autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE. relative aux déchets dangereux

Recommandations relatives au produit

Traiter dans un centre d'élimination pour déchets spéciaux, en respectant les prescriptions correspondantes.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport terrestre et navigation intérieure (ADR/RID/GGVS/GGVE/ADNR)

UN 1993 Liquide inflammable, n.s.a (Succédané d'essence de téribenthine) disposition spéciale 640 E, 3, III

Transport maritime (IMDG/GGV)

UN 1993 Flammable liquid, n.o.s., (White spirit), 3, III

Transport aérien ICAO/IATA

UN 1993 Flammable liquid, n.o.s. (White Spirit), 3, III

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Remarques relatives à l'identification

Produit classé et étiqueté d'après les Directives européennes.

Identification

Xn	Nocif
N	Dangereux pour l'environnement

Phrases R

10	Inflammable.
36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrases S

2	Conserver hors de la portée des enfants.
23.3	Ne pas respirer les fumées.
24	Éviter le contact avec la peau.
62	En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré

Réglementation nationale

Classe de danger pour l'eau 2 VwVwS (17. 05. 1999)

16. AUTRES INFORMATIONS

Informations diverses

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

Teneur des phrases R contenues dans le chapitre 2 (ne faisant pas référence à la classification de la préparation !)

R 10 Inflammable.

R 38 Irritant pour la peau.

R 41 Risque de lésions oculaires graves.

R 45 Peut provoquer le cancer.

R 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R 66 L'exposition répérée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.